

11 rue Marmontel - 63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 93 79 30 - Mèl. groupe.cimade63@club-internet.fr
<http://cimade63.blogg.org> - <http://www.cimade.org>

La Cimade
L'humanité passe par l'autre

L'ACTU LOCALE

Projet FLE : apprendre le français, c'est possible !

Le groupe FLE a débuté ses "cours". L'apprentissage du français est essentiel pour les étrangers en démarche de régularisation pour maîtriser sa vie et pour développer ses liens sociaux.

Pour connaître les dates ou pour participer au projet, écrire à
FLE_cimade63@yahoogroupes.fr

Si vous connaissez des étrangers qui pourraient être intéressés, n'hésitez pas à leur proposer de prendre contact avec le projet FLE.

Crise de l'accueil des demandeurs d'asile (suite)

A Clermont-Ferrand 190 demandeurs d'asile sont dans l'attente d'une place en CADA. Un grand nombre est hébergé par le 115, sept nuits de suite dans le même accueil de nuit si tout va bien, mais parfois on sort d'un accueil le matin sans connaître où on sera le soir jusqu'à retrouver un autre accueil de sept nuits.

Cette situation est due à la régionalisation d'une part et à une augmentation du nombre de demandeurs d'asile d'autre part, pourtant *la directive européenne N° 2003/9 du 27 janvier 2003* sur les conditions d'accueil des demandeurs d'asile dispose que **les États doivent fournir en toute circonstance des conditions de vie digne**, les jurisprudences se multiplient et le confirment.

Cette crise de l'accueil des demandeurs d'asile a entraîné **des contentieux en référé-liberté dans l'espoir de contraindre l'administration** à répondre à ces conditions minimales d'accueil des demandeurs d'asile conformément à la directive européenne. Sept référés liberté concernant des personnes à la rue ont été engagés le 14 octobre devant le Tribunal Administratif, **deux ont donné tort à l'Administration** en contraignant le Préfet à trouver un hébergement dans un délai raisonnable à deux demandeurs malades, le Ministère de l'Immigration a fait appel de cette décision devant le Conseil d'Etat et **celui-ci a donné raison à l'Administration**.

Il reste à interpeller les élus, nous le faisons et le ferons encore, le froid arrive et la surcharge de l'hébergement d'urgence risque d'être dramatique à l'encontre des personnes les plus démunies.

C'est décidé, Je soutiens !

Soutien à la famille N'TALA

En danger dans son pays, Gertrude N'TALA a mis ses enfants à l'abri en fuyant la République Démocratique du Congo pour se réfugier chez nous.

En France depuis deux ans, déboutée dans sa demande d'asile à l'OFPRA, Madame N'TALA est en attente d'une ultime réponse de la Commission Nationale du Droit d'Asile (CNDA). De plus, elle fait l'objet d'une « Obligation de Quitter le Territoire Français » (OQTF) confirmée par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand le 6 Octobre 2009.

Pour des raisons humanitaires, nous demandons la régularisation de cette famille.

Pétition sur
<http://www.lapetition.be/petition.php?petid=5483>

CAMPAGNE MENEES
PAR Le CEBADA
<http://cedaba.over-blog.com/>

Action à venir



CERCLE DE SILENCE ... 1 an !
JEUDI 17 DECEMBRE
en soutien à la famille N'TALA
de 18h30 à 19h place de Jaude.

On a besoin de volontaires pour diffuser des affiches !!!
cerclesilence63-owner@yahoogroupes.fr

Actu Nationale

Nouveau Charter d'Afghans prévu le 15 décembre La Cimade en appelle au Premier Ministre

Communiqué de presse - 12 décembre 2009

Plusieurs exilés afghans (au moins 9 actuellement au centre de rétention de Calais Coquelles, 2 au centre de Lille) devraient être renvoyés par charter mardi 15 décembre vers l'Afghanistan. La police a notifié ce matin ces dates de renvoi aux Afghans maintenus à Coquelles.

Fin octobre, les propos très nets du ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, s'opposaient à de tels renvois. Quelques jours plus tard, Eric Besson évoquait la suspension des renvois compte tenu de la situation dégradée en Afghanistan. Aujourd'hui, la confirmation du projet d'un nouveau charter pour Kaboul vient contredire toutes les déclarations gouvernementales.

Trompés par les déclarations ministérielles, trompés par plusieurs de leurs interlocuteurs - dont un juge qui leur indique "qu'ils n'ont rien à craindre" - , persuadés qu'ils seront libérés dans quelques jours, les exilés Afghans retenus à Coquelles, malgré leur crainte d'un retour, estiment inutile d'entreprendre une quelconque procédure pour s'opposer à ces renvois.

Devant cette confusion, La Cimade demande au Premier Ministre d'intervenir pour bloquer ces renvois et affirmer clairement la suspension de toute expulsion vers l'Afghanistan.

La Cimade appelle toutes les associations de défense des droits de l'Homme, les élus, les citoyens, à intervenir d'urgence auprès du chef du Gouvernement pour que soient protégées ces personnes contre un retour dans un pays ravagé par la guerre.

-----04 décembre 2009 -----

La mobilisation des travailleurs(euses) sans papiers continue!



Nouvelle circulaire: une voie royale à l'arbitraire. Malgré la publication d'une circulaire sur la régularisation des travailleurs (euses) sans-papiers, visant à casser la mobilisation, le mouvement ne faiblit pas réunissant aujourd'hui près de 5500 grévistes sur une quarantaine de sites.

Cette circulaire, accompagnée d'une note de bonnes pratiques, est très loin de satisfaire les revendications portées par le mouvement. De nombreux points restent ainsi très problématiques et contestables : les nécessaires cinq années de présence en France, le fait que cette circulaire ne concerne que les travailleurs déclarés, la durée d'activité dans la même entreprise ou même branche d'un an, l'embauche nécessaire avant le 1er juillet 2008, les critères d'intégration ou encore les critères pour les intérimaires qui rendent leur régularisation impossible.

Surtout, du fait de nombreux critères imprécis et flous, cette circulaire laisse une très grande marge d'appréciation aux préfetures, et donc à l'arbitraire dénoncé justement par cette mobilisation inédite.

Agenda

Jeudi 17 décembre : 17h30
Rassemblement RESF devant la Préfecture contre le débat sur l'Identité Nationale

Jeudi 17 décembre : 18h30
place de Jaude : Cercle de Silence

Mercredi 6 janvier 2010 : 18h30
réunion Amoureux au Ban

Mardi 12 janvier 2010: 18h30
réunion du groupe cimade63 **ATTENTION CHANGEMENT DE DATE !!!**

REFLEXION

Vous avez dit assimilation ? ...

Je ne sais pas si vos oreilles ont été attentives, mais de la bouche du Ministre de l'Immigration et de celle du Président de la République est revenu un mot que nous croyions dépassé : **ASSIMILATION**. Une preuve de plus que nous sommes bien dans un combat culturel, un combat des idées, des mots et de la formation des esprits. **Qu'est ce que l'assimilation ?** C'est le fait d'imposer à l'étranger qui vient d'oublier sa culture pour adopter la notre. Mais la notre existe-t-elle ? J'ai plus de compatibilités culturelles avec un militant des droits de l'homme tunisien qu'avec un français adepte de l'évasion fiscale ! Couplé avec le "débat" actuel sur l'Identité Nationale, ce terme prend un sens particulier. Il s'agit bien de définir une identité nationale dans laquelle devra se fondre tout étranger. Voilà le modèle culturel qui nous est proposé.

Cette proposition est injuste car la rencontre culturelle suppose un échange et non un abandon source de frustrations et de conflits. Un échange dynamique, dialectique qui tend vers une synthèse fraternelle.

Pour nous il n'est question ni d'**assimilation**, ni d'**intégration** mais de **socialisation** qui repose sur le principe républicain plein et entier de l'Egalité.

Emmanuel BOUHIER